

Service de Communication

Dans tous les pays, un service de communication s'occupe des relations avec la presse.

15/03/2014

Le service de Communication fournit aux différents média un service professionnel qui comprend :

- répondre aux demandes spécifiques des journalistes qui souhaitent informer sur l'Opus Dei, ou sur un événement en relation avec la

Prélature, de façon rapide et complète.

- envoyer des nouvelles et du matériel audio-visuel.
- fournir la documentation et les données contextuelles qui permettent de situer les activités de l'Opus Dei au sein de l'Église catholique, et dans le monde entier.
- aider les journalistes à contacter les personnes qui pourraient répondre à un interview personnel.

Il existe des bureaux de presse de l'Opus Dei dans tous les pays où il y a des centres de la Prélature.